Nuevo Conseil et Formation, 6 rue Vincent VAN GOGH 93360 Neuilly Plaisance

PROGRAMME DE FORMATION

Formation linguistique OFII



OBJECTIFS	Obtenir le niveau A1 et/ou A2 et/ou B1 du cadre européen Commun de référence pour les Langues (CECRL) Acquérir une autonomie dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française en tant que langue d'usage pratique et en immersion (au travail, dans la rue, dans les administrations, dans les commerces)
PRÉ-REQUIS ET PUBLIC	La signature du CIR et le suivi des formations prescrites sont obligatoires. La loi prévoit l'articulation du parcours d'intégration et du niveau de français avec la délivrance des titres de séjour ; ainsi pour l'obtention d'une carte de séjour pluriannuelle le niveau A1 sera exigé - pour la carte de résident le niveau A2 - et pour la naturalisation le niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues. -Publics scolarisés de façon significative dans leur langue maternelle (au moins équivalent
	à la fin de collège) -Publics peu ou pas scolarisés dans leur langue maternelle
	Rythme: présentiel
MODALITÉS D'ACCÉS À LA FORMATION	Nombre d'heures : 28 heures par semaine
	Effectif: de 12 à 18 personnes maximum par session
	Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
	Samedi de 9h00 à 17h00 Soir de 18h00 à 20h00
PROGRAMME DE FORMATION	La Maîtrise des compétences du CECRL (Compréhension écrite et orale / Production écrite et orale) Techniques de recherche d'emploi
	Les parcours obligatoires CIR
	Un test de positionnement linguistique est réalisé lors de la signature du CIR sur la plateforme OFII. Si la personne a un niveau linguistique infra A1 du CECRL, il lui est prescrit un parcours linguistique obligatoire en fonction des 4 parcours possibles définis selon les besoins linguistiques des signataires et les freins à l'apprentissage repérés.
	Les parcours volontaires (complémentaires) de formation linguistique La loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers et son décret d'application prévoient
	que les étrangers qui souhaitent s'installer durablement sur le territoire français s'inscrivent dans un parcours d'apprentissage de la langue française qui corrèle la délivrance des titres de séjour à la progression vers le niveau A1 et l'atteinte du niveau A2 du CECRL.

	Dans ce cadre, un parcours volontaire (complémentaire) de formation linguistique est désormais proposé depuis octobre 2016, uniquement aux personnes ayant accompli le 1 ^{er} parcours obligatoire avec le niveau A1 validé. L'objectif de ce parcours complémentaire est d'amener les publics au niveau A2, pour la carte de résident, et au niveau B1, pour l'accès à la nationalité française.
DURÉE	100h/200h/400h/600h
DÉLAIS D'ACCÉS	Selon le positionnement de l'OFII
	Master Didactique des langues, DAEFLE
PROFIL DES INTERVENANTS	Professionnels confirmés depuis plusieurs années dans l'enseignement du français langue étrangère, et plus spécifiquement auprès de grands débutants.
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Avant la formation : les personnes sont orientées directement par l'OFII selon ses critères Pendant la formation : tests et mise en situation / Evaluation intermédiaire A la fin de la formation : Evaluation par un test noté et évaluation de la satisfaction en fin de parcours
NOMBRE DE PARTICIPANTS	12/15 stagiaires
DATE	Entrée et sortie permanente
LIEU	Créteil, Ris-Orangis, Ivry, Torcy, Laval, Tours, Blois, Châteaudun, Amboise, Vendôme
MOYENS LOGISTIQUES	Salles informatiques, centre de ressources, ordinateurs, imprimantes, vidéos projecteurs.
MÉTHODES MOBILISÉES	Approche communicative, actionnelle/fonctionnelle Supports pédagogiques, documents authentiques Etudes de cas et exercices pratiques
TARIFS	Formation conventionnée OFII
FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION	Attestation de fin de formation Certification TCF/TEF/DELF
DÉBOUCHÉS	Suite à l'obtention de l'attestation individualisée, vous pourrez démontrer votre niveau de maîtrise en langue française A1 et/ou A2 (CECRL) et/ou B1.
ACCÉSSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES	Tous nos sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En de cas de situation de handicap, contactez Madame Ying NIELSEN (y.nielsen@nuevo.fr) ou Monsieur Ammar Fakani (a.fakani@nuevo.fr) pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps.
CONTACT	NUEVO CONSEIL ET FORMATION 6 rue Vincent Van Gogh 93360 NEUILLY PLAISANCE Ying NIELSEN 07 48 15 28 90 y.nielsen@nuevo.fr